

MAIRIE DE DOMFRONT EN POIRAIE
Place de la Roirie – BP 59
DOMFRONT
61700 DOMFRONT EN POIRAIE

Tél : 02.33.30.60.60
Fax : 02.33.30.60.67

DÉCISION 2026-10

Le Maire de la commune de Domfront en Poiraise

Vu l'article L 2122-22, 10° du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 autorisant le Maire, pour la durée de son mandat, à décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €

Considérant que la commune de Domfront en Poiraise a un véhicule à vendre pour pièces,

Vu la proposition de Monsieur BONHOMME Jonathan, né le 23/06/1980 – domicilié 28 rue de la Ferrière aux Étangs – 61800 CHANU - pour reprendre le véhicule immatriculé CA-587-RP de type Ford Transit dont la commune est propriétaire pour le prix de 1 500,00 euros TTC

DÉCIDE :

- De vendre à Monsieur BONHOMME Jonathan – 28 rue de la Ferrière aux Étangs – 61800 CHANU - le véhicule immatriculé CA-587-RP de type Ford Transit pour le prix de 1 500,00 euros TTC
- Monsieur le Maire Domfront en Poiraise est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à DOMFRONT EN POIRAIE, le 15 janvier 2026

Le Maire


Bernard SOUL